

# Compte rendu du conseil municipal du 16 décembre 2016

**Membres présents :** PILLOUD Claude, SALLAN Jean Michel, CRETIN Ludovic, MICHEL Pierre, BRAND Michèle, PROST George, EPAILLY Stéphane, JEUNET Mélanie, SEIBERT Ludovic, COLBACK LEITAO Marie-Paule, SAILLARD Christine, BOZZONETTI Thierry, GRILLET Sabine.

**Membres excusés :** CHENAVAS Andréanne

**Secrétaire de séance :** Georges PROST

\*\*\*\*\*

## **1/ Approbation du compte rendu précédent**

Celui-ci est adopté à l'unanimité

## **2/ Compte rendu commission, ECPI et syndicats**

- Commission Site Nordique de Trémontagne

Une réunion est prévue le lundi 19 décembre 2016 pour le remplacement de M. Antoine GOYARD, qui souhaite démissionner de sa place de président.

## **3/ Divers tarifs 2017 :**

- Taxe assainissement : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
  - Abonnement annuel : 30 € (montant inchangé)
  - 0.50 € / m3 d'eau consommé (contre 0.40 € actuellement)
- Tarif cantine : Le Conseil Municipal décide une augmentation de 0.10 cts par repas, qui s'établissent comme suit :
  - Prix du repas enfant pour moins de 5 repas par mois : 4.50 €
  - Prix du repas enfant au-delà de 5 repas par mois : 3.70 €
  - Prix du repas personnel communal : 4.50 €

## **4/ Convention avec le CREN et le PNR :**

Le Maire donne lecture du projet de convention avec le CREN et le PNR en vue de préserver les zones humides et pelouses sèches proches des lacs d'Ilay et du Grand Maclu. Après discussion, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention valable 10 ans et prend note de l'adhésion de la commune au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

## **5/ Vente de la parcelle GROSGOJAT**

Vu la demande de M. GROSGOJAT Kévin d'acheter du terrain afin de réaliser l'assainissement autonome de son immeuble et considérant le document d'arpentage réalisé par le géomètre COLIN, Le Conseil Municipal approuve la vente de la parcelle ZB 146 de 38 m2 (Chemin du Lac) au prix de 950 € (25 € le m2) à M. Kévin GROSGOJAT.

## **6/ Questions diverses :**

- Courrier Isabelle SALGADO qui fait part de problèmes d'écoulement d'eau dans son garage situé 48 grande rue. La commune vérifiera son réseau d'assainissement.
- Achat d'une sono : Celle de la commune étant hors d'usage, il est décidé de remplacer ce matériel ; le Conseil accepte de ce fait le devis équivalent à 1 150 € TTC à la société POLYMIX.
- Courrier LERCH Nicolas : Celui-ci alerte le Conseil Municipal sur la création d'une décharge sauvage sur la route de La Vallière. Le Conseil déplore cet état, rappelle qu'il y a une déchetterie à Saint-Pierre et mettra des panneaux sur le site pour rappeler cette interdiction
- Logement 7 grande rue : M. le Maire informe du départ de Mlle ARBEZ Béatrice ; celle-ci sera remplacée par Mlle Heidi PILLOUD à compter du 15 janvier 2017.

- Epareuse : suite aux différents devis et coûts, le Conseil Municipal décide de vendre l'épareuse en l'état. Les offres doivent être remises par écrit en Mairie avant le 31 janvier 2017